SAINT-BARTH'ACTUS

MAI 2022 N ° 15

St-Barthélemy de Vals

SECURITE ROUTIERE

La vitesse excessive des véhicules est une préoccupation importante pour beaucoup d'entre vous.
Adapter sa vitesse à proximité des habitations, des écoles ou d'un arrêt de bus est un gage de sécurité et de diminution des nuisances.
Plusieurs actions ont été réalisées mi-mars :

- Délimitation précise de l'agglomération, avec la pose de panneaux sur l'ensemble des voies communales permettant d'accéder au bourg
- Extension de l'entrée de l'agglomération côté rue de la Vallée
- Renforcement de la signalétique verticale rue de la Vallée et du Vercors, et à Villeneuve
- Passage de la limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble des voies communales situées dans le périmètre de l'agglo, sur la rue des Ecoles et la rue des Roches qui dansent.
- Pose d'un radar pédagogique itinérant pour sensibiliser les usagers

FINANCES

Pour l'année 2022, les dépenses communales vont progresser de plus de 15 %, avec notamment :

- La hausse du coût de l'énergie (ex : prix du gaz + 300 %).
- La hausse des charges de personnel et des élus liée à l'évolution du point d'indice
- La hausse des prestations du service de restauration scolaire (+ 15%)
- L'inflation générale des prix et services de 4 %

Les recettes de fonctionnement à taux d'imposition constant évoluent de 1,5%, cette situation laisse craindre un effet ciseau à court terme et une impossibilité de réaliser des investissements.

Pour limiter l'impact budgétaire, il a été voté lors du dernier conseil municipal :

- Une augmentation de 3 % des taux d'imposition sur la taxe foncière,
- Une augmentation des tarifs de la cantine de 20 centimes,
- La suppression des subventions aux associations,
- La poursuite des économies de fonctionnement.

Compte administratif 2021 retraçant l'ensemble des dépenses au cours de l'année.

Section de fonctionnement	Recette de l'exercice	1.255.243,53 €
	Dépense de l'exercice	993.423,99 €
	Excédent de fonctionnement 2021	182.966,69 €
Section d'investissement	Recette de l'exercice	1.216.355,49 €
	Dépense de l'exercice	1.295.113,91 €
	Excédent d'investissement 2021	20.441,19 €
Résultat global de clôture 2021		+ 386.469,00 €

BIENVENUE LYDIA

Nous abordons quelques changements au sein du secrétariat de mairie.

En effet, après avoir passé 3 ans et demi à la gestion administrative de notre commune, Solène GILLON a décidé de vivre une nouvelle expérience. L'ensemble du Conseil Municipal la remercie pour son investissement durant ces années et lui souhaite la réussite et le bonheur dans cette nouvelle aventure.

Un départ amenant une arrivée, nous avons donc le plaisir d'accueillir et de vous présenter, Lydia FOSSE. Lydia a travaillé pour différentes mairies, Saint-Donat sur l'Herbasse (26), Chanas (38) et Auberive sur Varèse (38), et intervient maintenant à raison de 17h30 par semaine pour notre commune. Elle possède une solide expérience et une sérieuse connaissance du poste de secrétaire de mairie. Vous pourrez la rencontrer en mairie tous les matins du lundi au vendredi. Nous espérons qu'elle pourra répondre aux attentes de chacun des habitants de la commune et que vous lui réserverez un bon accueil.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S. du village a un budget alloué de 6.000 € par an.
Cette somme contribue à l'organisation du repas des Séniors ou les paniers de Noël pour un coût d'environ 4.200 €.
Nous venons en aide aux familles en difficulté, sous forme de bons ou colis alimentaires (par le biais de la Banque Alimentaire de Valence) ainsi que des aides ponctuelles au périscolaire, sous condition de ressources. Cela représente un coût d'environ 1.800 € à l'année.

<u>L'été s'installe, soyons vigilants et solidaires auprès des personnes fragiles et isolées.</u>

Mutuelle communale

Le 9 septembre 2022 aura lieu la réunion publique avec la société AXA pour échanger avec nos administrés sur la mise en place de la mutuelle communale. L'horaire sera défini ultérieurement.

Modification

Dimanche 6 novembre 2022 à 12h, se tiendra le repas des séniors offert par le C.C.A.S et la Municipalité.
Un courrier sera envoyé début septembre aux personnes de plus de 70 ans résidants sur la commune.
Dans le courrier vous aurez le choix entre :

- Le repas,
- Le panier gourmand livré à domicile,
- Ou ne souhaite aucun des deux.

Réponse début octobre. Aucune réservation ne sera prise en compte après cette date.
Nous pouvons annuler le repas en fonction des conditions sanitaires.

Solidarité à l'Ukraine

Un immense élan de solidarité envers le peuple Ukrainien s'est manifesté lors de la collecte organisée par Aides Actions Internationales Pompiers et la Protection Civile. Vous avez été nombreux à donner et nous vous en remercions.
Le C.C.A.S. a voté à l'unanimité un don de 500 € en faveur de l'Ukraine versé à Aides Actions Internationales Pompiers.

LA COMMISSION URBANISME

A la demande du Préfet, une révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est devenue nécessaire pour se mettre en conformité avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) de Vienne.
Le Conseil Municipal a décidé de profiter de cette révision pour revoir l'ensemble du PLU afin de réorganiser le tissu urbain en respectant l'environnement et les espaces agricoles.
La première étape de ce projet est de choisir un Bureau d'étude qui va être en charge de mener à bien ce dossier.
Pour nous aider à faire ce choix, la Commune va signer une convention tripartite avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Drôme et la Communauté de Communes Porte de Drôme-Ardèche.
Le CAUE sera chargé d'animer un groupe de travail dans ses réflexions et enjeux du projet, de rédiger un cahier des charges pour la révision du PLU et de nous accompagner dans la procédure du choix du Bureau d'étude. De même, la Communauté de Communes Porte de Drôme-Ardèche va nous apporter son aide pour l'élaboration de ce futur PLU.
Tout au long de cette procédure, le Conseil Municipal ne manquera pas d'informer l'ensemble de la population sur l'avancement du dossier.

VOIRIE

Les aménagements de la route de Blachelange au niveau du lotissement ont été étudiés par le cabinet SED (Structures Etudes Diagnostics) sous la responsabilité de M. Deval. Les travaux de réfection ont été effectués par l'entreprise Eiffage début avril.

Nos employés communaux ont :
Amélioré le cheminement côté droit en direction du village Rue de la Vallée

Effectué les marquages au sol sur les différentes voies de la commune.

Nous demandons à nos agriculteurs de bien vouloir débroussailler autour de leur bouche d'irrigation afin d'éviter des incidents sur leur matériel, lors du passage du débroussaillage le long des routes et chemins.

NETTOYAGE DE QUARTIER

La commission environnement élargie a organisé le samedi 30 avril, une matinée nettoyage de quartier.
Il a été décidé pour la première opération de nettoyer le secteur Marnas route de Chantemerle, du rond-point de Villeneuve au centre de valorisation.
Une collation a été offerte en fin de matinée aux participants.
L'opération sera reconduite à la rentrée de septembre.

RAPPEL DES HORAIRES POUR TRAVAUX DE JARDINAGE/BRICOLAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc…, ne peuvent être effectués que du **Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**.

INAUGURATION JEU EXTERIEUR A L'ECOLE MATERNELLE

A la rentrée des vacances de Printemps, les enfants de l'école maternelle Pablo Picasso ont assisté à la remise du jeu extérieur en présence de Mme Renault Maria et Mme Novelli Magali professeures des écoles, M. Mangano Jean-Claude adjoint aux bâtiments et Mme Papin Christelle adjointe aux affaires scolaires.
Après un rappel des règles de sécurité, deux enfants ont coupé le ruban leur permettant de faire connaissance avec ce nouveau terrain de jeux.
Merci aux employés communaux qui ont participé à la mise en place de ce jeu avec le prestataire.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

M. le Maire, Ludwig Montagne, et le Conseil Municipal ont le plaisir de convier les nouveaux habitants, arrivés sur la commune depuis Janvier 2020, à l'apéritif de bienvenue le **Vendredi 10 Juin 2022**
Rendez-vous à 18h30 aux Ecoles, Rue des Ecoles
Nous aurons ainsi l'occasion de vous présenter notre village, son environnement social, culturel, sportif et économique, ses équipements et services.
Merci de confirmer avant le 31 mai, votre présence auprès du secrétariat de mairie au 04 75 03 22 19 ou par mail mairie@saintbarthelemydevals.fr

VIDEOPROTECTION

L'étude définitive pour l'emplacement des caméras se réalisera en deux relevés dans le mois de mai.
Les travaux débuteront courant Juillet, suivant la livraison de l'ensemble du matériel.
La première phase consiste à équiper toutes les routes d'accès (entrées et sorties du village).
La deuxième phase sera réservée aux places et parkings.
Les travaux de raccordements et branchements électriques se feront fin mai, début juin.
Les travaux du local caméras en Mairie seront réalisés courant juin.

LAC DES VERNETS

L'année 2021 fut marquée par d'importants investissements et nous continuons dans cette voie pour la modernisation de notre plan d'eau. En ce début d'année, nous avons modifié certains aménagements en bord de plage ainsi que remplacé les tables de pique-nique. La volonté de l'équipe du SIVU est de dynamiser et de créer des évènements autour du lac. Ceci est rendu possible grâce aux associations et notamment à l'équipe des "Ricochets". Nous avons eu le plaisir de recevoir le Raid Equestre de Porte de DrômArdèche qui s'est déroulé du 5 au 8 mai. A vos agendas :

17/06 : Feu d'artifice à 22h30	21/07 et 18/08 Marché d'été
25/06 : Ouverture de la pleine saison, du snack et du SlidePark	17-18/09 : Week-end spectacles/concerts
17/07 : Triathlon	31/08 : Fin de la pleine saison

A partir de mi-juin, vous pourrez demander, en mairie, votre Pass Famille valable durant toute la saison. Pour cela, il faut nous fournir : un justificatif de domicile, le livret de famille, un chèque de 10 €, une photo d'identité pour chacun des membres de la famille.

LES MANIFESTATIONS

Le 3 juin	Soirée Créole de SIGAL'Chant devant la salle des fêtes, à 18h30
Le 17 Juin	Concours de longue La boule Joyeuse, à 18h00
	Fête de la musique à 19h30
Le 7 Juillet	Cinéma en plein air, Projection du film « Triomphe », derrière l'église à 22h00
Le 9 Juillet	La Guinguette à Villeneuve